

2017-2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE MME MATHILDE VANDORPE
DÉPUTÉE CDH
AU PARLEMENT
DE WALLONIE



TABLE DES MATIÈRES

1. AVANT-PROPOS	3
2. PRÉSENTATION DE LA DÉPUTÉE	4
3. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES	5
3.1. Parlement de Wallonie	5
• Proposition de décret	5
• Projets de motion	5
• Questions	6
3.2. Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles	8
• Décrets	8
• Propositions de décret	9
• Propositions de résolution	9
• Interpellation	10
• Questions	10
• Questions d'actualité	11
4. PRÉSENTATION DES AUTRES ACTIVITÉS	12
• Mandats publics	12
• Parti	12
• Associations diverses	15

1. AVANT-PROPOS

Quatre années maintenant que je représente ma région et ses intérêts au Parlement de Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Je relaie tout au long de l'année les préoccupations des citoyens via des interpellations et des questions orales et écrites. Nous travaillons également sur des dossiers touchant aux compétences régionales et communautaires en apportant des propositions aux Parlements.

Effective en commission de l'action sociale et de la santé, et active dans les autres commissions, je suis intervenue durant cette session parlementaire à de nombreuses reprises pour interroger les ministres compétents sur des manquements ou pour débloquer des situations délicates. Ainsi, j'ai interrogé les Ministres de l'Action Sociale (38 % de mes interventions), de l'emploi et de la formation (7 %), des Travaux publics (16 %), de la Fonction Publique (12 %), de la Mobilité et du Transport (9 %), de l'Environnement (5 %), du Budget et des Finances (4 %), des Pouvoirs Locaux (3 %), de l'Égalité des Chances (3 %) et du Tourisme (3 %).

En Fédération Wallonie-Bruxelles, étant professeur de formation, ma motivation était double lorsqu'on m'a nommée membre effective de la Commission Éducation. Forte de dix années d'expérience, je peux apporter mon vécu et une réalité de terrain dans de nombreuses réflexions. J'ai interrogé les Ministres de l'Éducation (70 % de mes questions), des Sports (23 %), de l'Enseignement Supérieur (6 %) et de l'Enfance (1 %).

Au-delà de mon activité en commissions, j'interpelle les Ministres en séance plénière sur des faits d'actualité propres à ma commune et à la Wallonie picarde.

En 2016, notre parti créait un groupe de travail dédié aux familles et à leur bien-être. Politiques et experts s'associent et se rencontrent toutes les deux semaines alors pour effectuer une veille politique et apporter des propositions allant dans ce sens.

Ce bilan parlementaire vous apportera plus d'éclaircissements sur notre fonction et les tâches qui nous incombent. Le fossé entre le politique et le citoyen est déjà trop grand à mon goût. C'est pour cette raison que je veux amener de la transparence via ce bilan.

Bonne lecture !



2. PRÉSENTATION DE LA DÉPUTÉE

Parti: cdH

Arrondissement: Tournai – Ath – Mouscron

Adresse: Rue Saint-Pierre, 4 boîte 6 - 7700 Mouscron

GSM: 0475/806.105

Mail: hello@mathildevanderpe.be

DÉPUTÉE WALLONNE

- Membre effective des commissions de l'Action Sociale et de la Santé et de la Fonction Publique, du Renouveau Démocratique et du comité Mémoire et Démocratie.
- Membre suppléante de la commission de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation.

DÉPUTÉE COMMUNAUTAIRE

- Membre effective de la commission de l'Éducation.
- Membre suppléante des commissions de coopération avec les Communautés, d'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles.

3. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

3.1. PARLEMENT DE WALLONIE

PROPOSITION DE DÉCRET

DÉCRET INSÉRANT DANS LE CODE WALLON DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'HÉBERGEMENT COLLECTIF DE PERSONNES EN DIFFICULTÉS PROLONGÉES

De nombreuses personnes sont hébergées dans des structures d'hébergement non agréées (SHNA), parfois désignées sous le terme de «maisons pirates». Ces structures ne sont pas illégales, même si elles existent en dehors de tout cadre légal spécifique. Plusieurs dizaines de ces établissements sont présents sur le territoire régional. Ceux-ci présentent une certaine utilité dans la mesure où ils offrent un hébergement à un public n'ayant accès ni aux structures agréées par la Région wallonne, ni à un logement privé. Les autorités communales et régionales ont cependant constaté que certaines de ces structures d'hébergement présentaient des lacunes sur le plan de la sécurité, de la salubrité, de l'hygiène et de l'encadrement. Une réglementation s'avère nécessaire, d'autant plus que les personnes hébergées présentent des difficultés multiples qui les rendent vulnérables. Par ailleurs, plusieurs établissements ont manifesté leur souhait d'être reconnus. Pour répondre à ces situations, la présente proposition de décret vise, d'une part, à interdire tous les établissements d'hébergement non reconnus ou non agréés et, d'autre part, à permettre aux établissements existants d'obtenir une reconnaissance officielle à condition d'offrir aux résidents une qualité minimale d'hébergement.

PROJETS DE MOTION

- L'opportunité d'un recours en annulation de la pension mixte au sein de la fonction publique wallonne
- L'action du secteur des aides familiales contre l'assurance autonomie
- L'imposition d'une pension mixte au sein de la fonction publique wallonne
- La problématique du projet fédéral sur les pensions des fonctionnaires wallons
- L'assurance autonomie
- Le recours à l'intérim ou le détricotage de la fonction publique wallonne

QUESTIONS

EMPLOI ET FORMATION

- La contribution des politiques de l'emploi et de la formation à la lutte contre l'analphabétisme
- La mention du numéro national (NISS) des clients sur les chèques des agences locales pour l'emploi (ALE)
- Le sexisme dans les campagnes de promotion des titres-services

POUVOIRS LOCAUX

- La pénurie de directeurs de maisons de repos de CPAS wallons

ACTION SOCIALE ET SANTE

- Le respect des obligations d'emploi de personnes handicapées dans la fonction publique
- La pénurie de médecins généralistes en Wallonie
- Les actions en vue de lutter contre le virus de l'hépatite C
- La qualité des soins et le bien-être des patients dans le secteur hospitalier
- La réquisition du personnel en grève d'un centre d'accueil pour personnes handicapées
- Le suivi de la qualité des soins dans les services en autorisation de prise en charge (APC) pour personnes handicapées
- Le positionnement de la Wallonie par rapport à l'état d'avancement du Plan alcool
- Les conséquences graves de l'alcool sur la santé des jeunes
- L'efficacité des programmes de dépistage du cancer en Wallonie
- Le transfert de la compétence en matière d'aides à la mobilité
- Le suicide des personnes âgées en Wallonie
- Les temps d'attente pour obtenir des soins de santé mentale en Wallonie
- Le phénomène de non-recours aux droits en matière d'allocations familiales
- Les enseignements à tirer du baromètre 2017 de la Ligue des familles
- La prochaine qualification par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de l'addiction aux jeux vidéo comme maladie
- L'usage de Rilatine par les étudiants

TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ

- La sécurisation du carrefour «Risquons-tout» à Mouscron
- Le dossier de l'aménagement du carrefour formé par le boulevard des Canadiens et la rue de la barrière de fer à Dottignies
- L'évolution du dossier de l'aménagement du carrefour entre la chaussée de Lille et la chaussée du «Risquons-tout» à Mouscron
- L'état des chaussées régionales dans la commune de Pecq
- La route de la Laine
- La rénovation de l'autoroute A17/E403 entre Mouscron et Tournai
- La réfection de la RN 58 à Mouscron

FONCTION PUBLIQUE

- Le recours aux intérimaires dans la fonction publique
- L'état d'avancement du projet de petites cités administratives de proximité
- L'articulation des fonctions qualifiées avec les postes A5 d'encadrement au sein du Service public de Wallonie
- Le déséquilibre de la pyramide des âges dans la fonction publique régionale
- Les problèmes d'équité entre les contractuels et les statutaires au sein du Service public de Wallonie (SPW)

ÉGALITÉ DES CHANCES

- Le nombre d'interprètes en langue des signes en Wallonie

MOBILITÉ ET TRANSPORT

- Les agressions au sein des transports en commun
- Le développement de l'offre cyclable en Wallonie picarde
- Le bilan de la grève des services publics wallons du 30 novembre 2017
- Les radars tronçons

TOURISME ET PATRIMOINE

- La mise en œuvre du label «Familles Bienvenues»

ENVIRONNEMENT

- La présence de taches d'huile sur la Lys et les rejets industriels
- Le grand nettoyage de printemps

BUDGET ET FINANCES

- La mention dans l'avertissement-extrait de rôle de l'adresse du bien soumis au précompte immobilier
- Les mesures pour améliorer le fonctionnement de la Direction du contentieux de la Trésorerie

3.2. PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

DÉCRETS

DÉCRET PROLONGEANT LE DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL PRÉVU À L'ARTICLE 1, §2, DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 29 JUIN 1984 RELATIF À L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le présent décret vise à prolonger la période pendant laquelle les écoles peuvent s'organiser selon le principe des périodes de 45 minutes, dispositif expérimental déjà en vigueur dans plusieurs d'entre elles. Cette prolongation est décidée dans l'attente du rapport de l'Inspection sur ledit dispositif qui doit en faire l'évaluation.

DÉCRET RELATIF À L'ENCADREMENT DANS L'ENSEIGNEMENT MATERNEL

Le présent décret modifie le décret du 13 juillet 1998 portant sur l'organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire et modifiant la réglementation de l'enseignement, particulièrement en accordant un nombre plus important d'emplois en fonction de la population scolaire dans l'enseignement maternel et fondamental. Cette augmentation du cadre doit permettre, ultérieurement, une augmentation des postes de puériculteur(trice)s et une amélioration statutaire des psychomotricien(ne)s et puériculteur(trice)s. Cette disposition est une concrétisation de l'un des objectifs stratégiques du Pacte pour un enseignement d'excellence.

DÉCRET RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PILOTAGE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, À L'AIDE SPÉCIFIQUE AUX DIRECTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT MATERNEL, PRIMAIRE ET FONDAMENTAL, ORDINAIRE ET SPÉCIALISÉ, ET À UN ENCADREMENT COMPLÉMENTAIRE EN PERSONNEL ÉDUCATIF ET ADMINISTRATIF DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ

Le présent décret vise à prévoir une aide spécifique aux directions de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire spécialisé ainsi qu'un encadrement complémentaire pour l'enseignement secondaire spécialisé, tel que prévu par le Pacte d'excellence. Une telle aide doit permettre aux directeurs de dégager du temps et de pouvoir le consacrer davantage aux tâches pédagogiques au sein de leur école. La proposition prévoit également le phasage de la mise en œuvre des plans de pilotage.

DÉCRET RELATIF À L'ACCUEIL, À L'ACCOMPAGNEMENT ET AU MAINTIEN DANS L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE DES ÉLÈVES PRÉSENTANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES

Le présent décret vise à formaliser la mise en place «d'aménagements raisonnables» au profit des élèves inscrits dans l'enseignement ordinaire, fondamental et secondaire, et présentant des «besoins spécifiques» attestés par un diagnostic posé par des spécialistes. Lesdits aménagements peuvent être matériels, organisationnels ou pédagogiques. Ils feront l'objet d'une concertation entre les acteurs concernés. Ce faisant, cette proposition rappelle les obligations contenues dans le décret du 12 décembre 2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination et vise à prévoir leur mise en place effective dans le cadre scolaire.

DÉCRET RELATIF AU CALENDRIER SCOLAIRE ANNUEL

Les règles relatives à la fixation du calendrier scolaire sont différentes d'une Communauté à l'autre. Dans les faits, cela peut créer un décalage et compliquer la vie des familles ayant des enfants inscrits dans des écoles de Communautés différentes. La présente proposition vise à assouplir les règles de fixation afin de permettre d'assurer une concordance des congés.

PROPOSITIONS DE DÉCRET

PROPOSITION DE DÉCRET PROLONGEANT LE DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL PRÉVU À L'ARTICLE 1, §2, DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 29 JUIN 1984 RELATIF À L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La présente proposition de décret vise à prolonger la période pendant laquelle les écoles peuvent s'organiser selon le principe des périodes de 45 minutes, dispositif expérimental déjà en vigueur dans plusieurs d'entre elles. Cette prolongation est décidée dans l'attente du rapport de l'Inspection sur ledit dispositif qui doit en faire l'évaluation.

PROPOSITION DE DÉCRET RELATIVE À L'IMPLÉMENTATION DE DISPOSITIFS DE DIFFÉRENCIATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE

La présente proposition vise à mettre en place une double expérience pilote relative au mécanisme de remédiation-consolidation-dépassement prévu par le Pacte d'Excellence avant l'implémentation de ce mécanisme dans le tronc commun.

PROPOSITIONS DE RÉOLUTION

PROPOSITION DE RÉOLUTION VISANT À FORMER LES ÉLÈVES AUX PREMIERS SOINS ET AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

La présente proposition vise à demander au Gouvernement de développer la formation aux premiers soins et aux gestes de premiers secours pour les élèves de l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

PROPOSITION DE RÉOLUTION RELATIVE À LA DÉMYSTIFICATION ET À L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DES LIEUX CULTURELS

Par le biais de la présente résolution, les auteurs souhaitent mettre en évidence qu'à côté des aspects strictement financiers, l'accessibilité de certains services publics (lieux de culture, d'accueil de la petite enfance, et de l'enseignement supérieur par exemple) peut souffrir d'importants freins sociaux, psychiques et culturels qu'il convient de contrer dès le plus jeune âge. Travailler, au travers des représentations, à l'accessibilité de ces services consiste indéniablement à lutter contre la reproduction des discriminations liées au statut socioéconomique ou à l'origine.

PROPOSITION DE RÉOLUTION VISANT L'EXONÉRATION DES DROITS DE DIFFUSION DUS À LA RTBF POUR LA COUPE DU MONDE 2018 DE LA FIFA

La Coupe du Monde de football se déroulera en Russie du 14 juin au 15 juillet. Au minimum, l'équipe nationale belge disputera trois rencontres. Au total, ce sont 64 matchs qui seront diffusés par la RTBF, détentrice des droits de diffusions pour la Belgique francophone. Comme ce fut le cas lors de la dernière Coupe du Monde, et lors du dernier Euro, de nombreuses manifestations festives sont programmées. Parmi celles-ci, des communes et des associations, notamment sportives, prévoient de diffuser les rencontres sur des écrans géants. Cependant, la RTBF, chaîne publique pourtant, réclame des droits de diffusion à ces organisateurs. A l'instar des textes qui ont été votés, notamment par les conseils communaux de Neufchâteau et d'Aywaille, les auteurs de la proposition souhaitent que le Gouvernement demande à la RTBF d'exonérer les collectivités locales et le secteur associatif du paiement de droits de diffusion pour la retransmission publique des matchs disputés par les Diables Rouges. Ils demandent aussi que la RTBF permette l'organisation de plusieurs événements de retransmission par commune.

INTERPELLATION

- Pistes de solutions pour remédier à la pénurie des enseignants

QUESTIONS

SPORT

- Sport féminin: état de l'avancement des pourparlers avec la Fédération des télévisions locales
- Activité physique en baisse chez les jeunes et impact des jeux vidéo
- Tenue des discussions au sein de la Plateforme Olympique
- Politique sportive mise en place pour lutter contre les effets de l'alcool et de la drogue dans les clubs de sport
- Coût du transfert des jeunes entre clubs de foot: problématique du remboursement des indemnités de formation
- Indemnités de formation: révision de l'article 10 du décret Sport du 8 décembre 2006
- Accessibilité gratuite des centres ADEPS fin juin 2018
- Édition 2018 des «20 km de Bruxelles»: bilan et promotion
- Plan Piscines: impact en Fédération Wallonie-Bruxelles

ÉDUCATION

- Prévention aux assuétudes
- École à la maison pour les enfants malades
- Vacances de Pâques 2019
- Rémunérations des maîtres de stage
- Remboursement des frais de transport aux écoles
- Projets pour lutter contre le harcèlement scolaire
- Difficultés de la fonction de directeur et abandons conséquents
- Augmentation de l'absentéisme scolaire
- Scolarité des enfants sans-abri
- Projets pour de nouvelles classes et écoles
- Équipement informatique et numérique de nos écoles
- Filières «transition et qualifiante «du pacte d'excellence»
- Implications pratiques du tronc commun
- Nos élèves et les écrans, quelle utilisation ?
- Statut des élèves pratiquant une activité artistique
- Possibilité de demander une copie d'examen dans l'enseignement obligatoire
- Journée d'étude sur le décrochage scolaire
- Pénurie d'instituteurs maternels et primaires
- Taux d'absentéisme des enseignants
- Journée du pyjama
- Nouvelles grilles horaires du tronc commun et autonomie des écoles
- Addiction aux jeux vidéo chez nos élèves
- Lycée Thérapeutique
- Structures d'aide à la socialisation ou à la resocialisation
- Passation des épreuves externes
- Conséquences du numérique sur la mémoire
- Certificat d'aptitude pédagogique
- Pedibus
- Harcèlement scolaire en cette période de fin d'année
- Ouverture d'une nouvelle classe inclusive dans la région de Mons
- Charge de travail des enseignants

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Formation des médecins en matière d'alcool
- Retards dans le traitement des demandes d'allocations d'études
- Valorisation d'une année supplémentaire en orthopédagogie
- Spécialisation en orthopédagogie

ENFANCE

- Difficultés de conciliation entre vie familiale et professionnelle pour les indépendants

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

- Débat d'actualité sur « les inégalités entre les hommes et les femmes dans le sport » (en tant que participant)
- Suspensions de radicalisation au sein des clubs sportifs clandestins
- Application favorisant le harcèlement scolaire
- Organisation du jury central
- Quid de l'obligation scolaire ?
- Prêts d'études accordés par la commune de Mouscron aux étudiants du supérieur

4. PRÉSENTATION DES AUTRES ACTIVITÉS

MANDATS PUBLICS

- Conseillère communale
- Administratrice de l'Intercommunale Ipalle
- Représentante communale au sein de l'Agence Locale pour l'Emploi
- Membre du Comité Subrégional de l'ONE
- Administratrice de l'ASBL Gestion Centre Ville
- Présidente de l'ASBL ELEA
- Administratrice à la Prairie
- Administratrice à la maison de jeunes La Frégate
- Présidente de l'ASBL Crèche Saint Achaire
- Présidente du Foyer Tibériade

PARTI

PRÉSIDENTE DU GROUPE DE TRAVAIL « FAMILLES » AU SEIN DU CDH

Bientôt 3 années maintenant que le groupe de travail du cdH dédié aux familles a vu le jour. L'objectif de cette assemblée est d'effectuer une veille politique et d'apporter des propositions. En effet, les membres de celle-ci ont vite fait le constat qu'il n'existe plus un modèle familial. On se retrouve à l'heure actuelle face à des familles « classiques », monoparentales, recomposées, etc. Les lois et le système doivent s'adapter à cette évolution. Notre groupe de travail a déjà pu amener plusieurs propositions au Parlement pour faciliter la vie des familles: communication partagée à l'école, inscription des enfants sur un registre de résidence dans la commune du parent n'ayant pas la garde de l'enfant, soutien aux plateformes collaboratives d'entraide entre familles monoparentales, etc.





Notre travail continue et parlementaires et Ministres l'ont fait savoir en amenant de nouvelles propositions dans le cadre de la Journée Internationale des Familles en mai.

- Proposer un congé grand-parental
- Développer l'accueil extra-scolaire
- Renforcer le financement des milieux d'accueil de la petite enfance
- Développer l'aide à domicile et les aidants-proches
- Prévoir un soutien financier pour les frais de kots
- ...

Nous avons lors de cette journée également fait part de nos réalisations:

- Réforme des allocations familiales
- Création de 6.340 nouvelles places en crèche depuis 2014
- Protection des familles contre les discriminations (logement, emploi,...)
- Refinancement des haltes garderies, des écoles de devoirs, des centres de vacances
- Renforcement des équipes dans les écoles maternelles
- Rénovation des bâtiments scolaires et créations de nouvelles places (+ 24 millions/an)
- Gratuité des TEC pour les activités des mouvements de jeunesse

VISITES DE TERRAIN

Les rencontres avec les acteurs de terrain, peu importe le domaine qu'ils occupent, sont pour moi essentielles pour m'imprégner de leur vécu et connaître leur réalité. Un contact direct permet en général de mieux cerner leurs attentes.

- Ruben's Boulangerie
- Papier HOVA
- Conférence sur le harcèlement scolaire
- Colloque E-Mobile sur le transport scolaire dans l'enseignement spécialisé
- Débat sport-études avec Jean-Michel Saive
- Visite de l'Institut du Tremplin à Mouscron
- Visite «Éducation» du système québécois
- Réunions citoyennes organisées par la section locale de notre parti
- ...

Sans oublier le travail sur le terrain lors de nos nombreuses festivités locales tout au long de l'année.

VISITES MINISTÉRIELLES

René COLLIN:

- Hall du Terroir de Mouscron pour lequel un subside a été attribué.
- Entretien avec un guide touristique interprète en langage des signes.

Alda GREOLI:

- Banque alimentaire,
- Centre Administratif Mouscron et présentation du Pôle Égalité des Chances,
- Musée du Folklore,
- Bibliothèque de Dottignies,
- Inauguration de la crèche du CPAS.

Marie Martine SCHYNS:

- Rencontre avec les directions de l'enseignement de Mouscron-Comines
- Projet TILT à Tournai





ASSOCIATIONS DIVERSES

PARLEMENT DES ENFANTS

Comme chaque année, les mandataires du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles peuvent parrainer une classe de 3^e année primaire afin de leur présenter l'outil et le fonctionnement du Parlement.

D'abord une visite à Bruxelles est organisée et se poursuit durant l'année par un travail en classe sur l'écriture d'un décret pour lequel le thème change chaque année. Cette année, il s'agissait de l'égalité Filles/Garçons à l'école et je parrainais l'école de la Sainte Famille du Tuquet à Mouscron. Ils ont d'ailleurs réalisé un beau travail sur le thème cité ci-dessus.

